



PRÉVENTION DU RISQUE AMIANTE

Électricien

Équipements de protection individuelle



Combinaison de TYPE 5

Gants caoutchouc



Masque à ventilation assistée TM3P, cagoule ou heaume à ventilation assistée TH3P ; ou masque isolant à adduction d'air, à pression positive, avec débit réglable à la demande pour les interventions sur matériaux émissifs tels que flocage ou calorifugeage.

La **durée de port** des EPI et les temps de pause sont fixés par l'employeur après avis du médecin du travail.

Lors d'une intervention **sans détérioration sur éléments avec amiante fortement lié**, une protection respiratoire de type P3 est admise.

Autres risques

Le risque amiante est le seul risque traité dans cette fiche. Ce type d'interventions expose cependant à d'autres risques très importants, notamment :

- l'électrification, l'électrocution (appareillages électriques, utilisation d'outillage électroportatif...).

Ces risques doivent être évalués, au même titre que le risque amiante, pour chaque type d'intervention, et notifiés dans le document unique (DU) de l'entreprise.



Principaux matériaux contenant de l'amiante

PLÂTRE AMIANTÉ



PLÂTRE AMIANTÉ



FAUX-PLAFONDS



FAUX-PLAFONDS



FAUX-PLAFONDS



FAUX-PLAFONDS



PLAQUES AMIANTE-CIMENT



DOUBLAGE PORTE ÉLECTRIQUE



FLOCAGE



CORDON SUR CÂBLE ÉLECTRIQUE



PRÉVENTION DU RISQUE AMIANTE

Électricien

GAINES CARTON AMIANTÉ



CALORIFUGE



DALLES ET LÉS VINYLE AMIANTE



COLLES AMIANTÉES EN SOL



COLLES AMIANTÉES SOUS FAIENCE

